

**CONFEDERATION NATIONALE DES ARTISANS PÂTISSIERS
CHOCOLATIERS CONFISEURS GLACIERS TRAITEURS
DE FRANCE**

**31, rue Marius AUFAN
92309 - LEVALLOIS PERRET CEDEX**

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES COMPTES CONSOLIDES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

CERA
2, rue Maurice Hartmann
92130 - ISSY LES MOULINEAUX

Jacques NODIER
10, rue Témara
78100 - ST GERMAIN EN LAYE

Commissaires aux Comptes
Membres de la Compagnie Régionale de Versailles

CERA
2, rue Maurice Hartmann
92130 – ISSY LES MOULINEAUX

Jacques NODIER
10, rue Témara
78100 – ST GERMAIN EN LAYE

**CONFEDERATION NATIONALE DES ARTISANS PÂTISSIERS CHOCOLATIERS CONFISEURS
GLACIERS TRAITTEURS DE FRANCE**

Siège social : 31, rue Marius AUFAN 92309 – LEVALLOIS PERRET CEDEX

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2016

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la Confédération Nationale des Artisans Pâtisseries Chocolatiers Confiseurs Glaciers Traiteurs de France, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Trésorier Général. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II - JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé dans le cadre de notre audit ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués tels que décrits dans l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

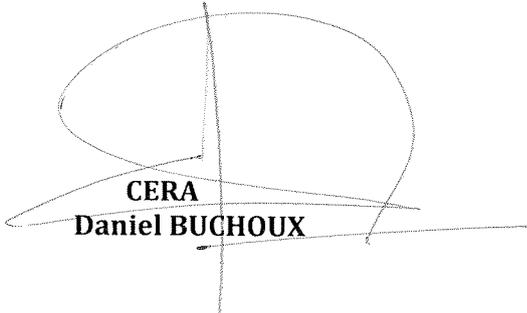
III - VERIFICATION SPECIFIQUE

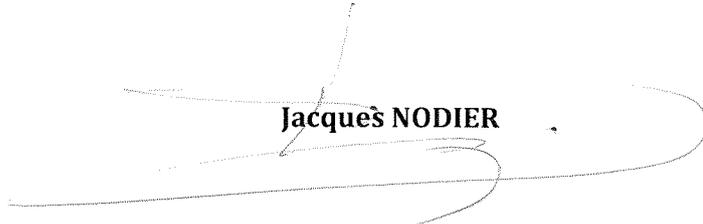
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

St Germain en Laye et Issy les Moulineaux, le 03 avril 2017

Les Commissaires aux Comptes


CERA
Daniel BUCHOUX


Jacques NODIER

In Extenso

États financiers consolidés de

Confédération Nationale des Artisans
Pâtissiers

au 31 décembre 2016

Confédération Nationale des Artisans Pâtisiers

Comptes consolidés au 31 décembre 2016

Table des matières

États de synthèse

Bilan consolidé	4
Résultat consolidé	5
Tableau de variation des fonds propres consolidés	6
Tableau de flux de trésorerie consolidés	7
Annexes sur les comptes consolidés	9
1. Faits marquants de l'exercice	9
2. Principes de consolidation	9
2.1. Périmètre et méthodes de consolidation	9
2.2. Dates de clôture des sociétés consolidées	9
2.3. Recours à des estimations	10
3. Méthodes et règles d'évaluation	10
3.1. Immobilisations	10
3.2. Stocks	11
3.3. Créances	11
3.4. Impôts différés	11
3.5. Intérêts minoritaires	12
3.6. Provisions pour risques et charges	12
3.7. Cotisations	12
3.8. Charges et produits exceptionnels	12
3.9. Constitution d'un fonds dédié	12
4. Informations relatives au périmètre de consolidation	13
4.1. Liste des entreprises consolidées	13
4.2. Variations de périmètre et changements de méthode	13
5. Explications des postes de bilan et du compte de résultat	14
5.1. Immobilisations	14
5.1.1. Immobilisations incorporelles	14
5.1.2. Immobilisations corporelles	15
5.1.3. Immobilisations financières	16
5.2. Principales composantes du stock	17
5.3. Créances par échéances	18
5.4. Dettes par échéances	19
5.5. Autres achats et charges externes	19
5.6. Preuve d'impôt	20
5.6.1. Rapprochement Impôt théorique / Impôt réel	20
5.7. Détail du tableau de flux de trésorerie consolidés	21
5.7.1. Détail de la rubrique « variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité »	21
5.8. Engagements hors bilan	21
5.8.1. Engagements de départ à la retraite	21
5.9. Évènements post-clôture	21

In Extenso

ÉTATS DE SYNTHÈSE

Confédération Nationale des Artisans Pâtissiers

Comptes consolidés au 31 décembre 2016

Bilan consolidé

(en milliers d'euros)

Actif	31/12/2016	31/12/2015
Immobilisations incorporelles	8	16
Immobilisations corporelles	1 468	1 473
Immobilisations financières	12	12
Participations par mise en équivalence		
Actif immobilisé	1 488	1 502
Stocks et en-cours	102	82
Créances clients et comptes rattachés	176	163
Actifs d'impôts différés	7	
Autres créances	62	71
Valeurs mobilières de placement	461	572
Disponibilités	1 519	1 337
Actif circulant	2 327	2 225
Comptes de régularisation	13	9
Total Actif	3 828	3 735

Passif	31/12/2016	31/12/2015
Réserves	2 462	2 310
Résultat Groupe	80	152
Provisions réglementées		
Fonds Associatifs - Part du groupe	2 542	2 462
Intérêts minoritaires	49	61
Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	31	40
Provisions pour risques et charges	10	10
Emprunts et dettes financières	10	10
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	219	205
Dettes fiscales et sociales	176	149
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	409	341
Dettes	814	705
Comptes de régularisation	381	457
Total Passif	3 828	3 735

Confédération Nationale des Artisans Pâtissiers

Comptes consolidés au 31 décembre 2016

Résultat consolidé

(en milliers d'euros)

	31/12/2016	31/12/2015
Ventes de marchandises	688	644
Production vendue	807	855
Chiffre d'affaires	1 495	1 499
Production stockée	17	16
Subventions d'exploitation	254	273
Reprises sur provisions	1	5
Cotisations	198	235
Autres produits	25	28
Produits d'exploitation	495	557
Achats et variations de stocks	516	475
Autres achats et charges externes	733	670
Impôts et taxes	16	15
Charges de personnel	583	651
Dotations aux amortissements des immobilisations	20	16
Dotations aux provisions pour risques et charges		1
Autres charges	0	3
Charges d'exploitation	1 868	1 831
Résultat d'exploitation	122	225
Perte supportée ou bénéfice transféré		
Produits financiers	3	2
Charges financières	0	0
Résultat financier	3	2
Résultat courant avant impôt	125	227
Produits exceptionnels		15
Charges exceptionnelles	1	
Résultat exceptionnel	-1	15
Impôt sur le résultat	64	73
Résultat des sociétés intégrées	60	169
Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs	9	
Engagements à réaliser sur ressources affectées		
Résultat d'ensemble consolidé	69	169
Résultat groupe	80	152
Résultat hors-groupe	-12	17

Confédération Nationale des Artisans Pâtissiers

Comptes consolidés au 31 décembre 2016

Tableau de variation des fonds propres consolidés

(en milliers d'euros)

	Capital	Réserves	Résultats	Total fonds syndicaux	Total part groupe	Intérêts minoritaires
Capitaux propres N-2		2 257	97	2 354	2 310	44
Affectation en réserves		97	-97	0	0	
Résultat N-1			169	169	152	17
Capitaux propres N-1		2 354	169	2 523	2 462	61
Affectation en réserves		169	-169	0	0	
Résultat N			69	69	80	-12
Autres variations						
Capitaux propres N		2 523	69	2 592	2 542	49

Confédération Nationale des Artisans Pâtissiers

Comptes consolidés au 31 décembre 2016

Tableau de flux de trésorerie consolidés

(en milliers d'euros)

	31/12/2016	31/12/2015
Résultat net consolidé	69	169
Résultat des sociétés mise en équivalence		
Amortissements et provisions	11	16
Variation des fonds dédiés		
Variation des impôts différés	-7	
Plus-values de cession, nettes d'impôt		
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	73	185
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	6	-45
Flux net de trésorerie généré par l'activité	78	140
Acquisition d'immobilisations	-6	-15
Cession d'immobilisations, nettes d'impôt	0	
Incidence des variations de périmètres		
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-6	-15
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		
Emissions d'emprunts		1
Remboursements d'emprunts	0	
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	0	1
Incidence des variations de cours des devises		
Variations de trésorerie	72	126
Trésorerie d'ouverture	1 908	1 782
Trésorerie de clôture	1 980	1 908

ANNEXES

Confédération Nationale des Artisans Pâtissiers

Comptes consolidés au 31 décembre 2016

Annexes sur les comptes consolidés

En application de la loi du 20 août 2008, la Confédération Nationale des Artisans Pâtissiers établit des comptes consolidés qui feront l'objet d'une publication.

1. Faits marquants de l'exercice

Néant

2. Principes de consolidation

Les comptes consolidés sont établis selon la réglementation en vigueur en France. Les règles et méthodes appliquées à l'établissement des comptes consolidés sont conformes aux dispositions du règlement 99-02 du Comité de la Réglementation Comptable.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2016 sont élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes de prudence, de l'indépendance des exercices et de la continuité d'exploitation.

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers d'euros.

2.1. Périmètre et méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation utilisées sont :

- L'intégration globale en cas de contrôle exclusif du groupe
- L'intégration proportionnelle en cas de contrôle conjoint : partage de contrôle entre les actionnaires et décisions de gestion unanimes
- La mise en équivalence pour les sociétés dans lesquelles le groupe exerce une influence notable. L'influence notable est présumée à partir du moment où le groupe détient au moins 20% du capital.

Les sociétés dans lesquelles le groupe détient une participation et qui ne sont pas consolidées n'ont pas d'impact significatif sur les comptes.

2.2. Dates de clôture des sociétés consolidées

L'exercice social des sociétés consolidées clôture le 31 décembre de chaque année. Les bilans et comptes de résultat utilisés sont ceux présentés à l'approbation des Assemblées Générales ; ils font, le cas échéant, l'objet des reclassements et retraitements indispensables à leur consolidation suivant les normes du Groupe.

Le compte de résultat des sociétés acquises au cours de l'exercice est consolidé en fonction du résultat réel de ces sociétés sur la période courant de la date d'achat à la date de clôture de l'exercice. En effet, une situation est établie à la date d'entrée dans le périmètre. Le différentiel entre le résultat de l'exercice de la société consolidée et le résultat appréhendé en consolidation est porté en réserves consolidées.

Confédération Nationale des Artisans Pâtisiers

Comptes consolidés au 31 décembre 2016

2.3. Recours à des estimations

L'établissement des états financiers nécessite d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui affectent les montants figurant dans ces états financiers.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base au jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, et qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période du changement et des périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement.

3. Méthodes et règles d'évaluation

Les méthodes d'évaluation des différents postes du bilan sont les suivantes :

3.1. Immobilisations

Les immobilisations figurent au bilan à leur coût historique ou, le cas échéant, à leur juste valeur pour les actifs provenant des sociétés acquises.

3.1.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Elles n'ont pas fait l'objet de tests de dépréciation.

Les concessions, brevets, et logiciels sont amortis linéairement de 1 à 3 ans.

3.1.2. Immobilisations corporelles

Les terrains, constructions, installations techniques et autres immobilisations corporelles sont évalués à leur coût d'acquisition ou de production.

Confédération Nationale des Artisans Pâtisiers

Comptes consolidés au 31 décembre 2016

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire. Les durées d'utilité retenues sont les suivantes :

▪ Constructions	50 ans
▪ Installations et aménagements	5 à 10 ans
▪ Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans
▪ Mobilier	3 à 6 ans

Par dérogation aux règles comptables en vigueur, une partie des immeubles de la CNPF ne sont pas amortis depuis leur date d'acquisition.

3.1.3. Immobilisations financières

La valeur brute des participations non consolidées est constituée par le coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nette comptable.

Les autres immobilisations financières font l'objet, si nécessaire, de provisions pour dépréciation.

3.2. Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode du « premier entré – premier sorti ».

La valeur des stocks de matières premières et de marchandises comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur comptable du stock est supérieure à la valeur du cours du jour ou à la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente).

3.3. Créances

Les créances sont comptabilisées au coût diminué des dépréciations constatées. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur comptable de la créance excède la valeur recouvrable, c'est-à-dire la valeur des flux de trésorerie futurs estimés.

3.4. Impôts différés

Les impôts sur les résultats comprennent les impôts exigibles et les impôts différés. Ces derniers sont constatés, société par société, sur :

- ✓ des différences temporaires existant entre le résultat comptable et le résultat fiscal,
- ✓ des retraitements pratiqués en consolidation,
- ✓ des déficits fiscaux dans la mesure où leur imputation sur des bénéfices fiscaux futurs est possible.

Les montants ainsi déterminés ne sont pas actualisés.

Confédération Nationale des Artisans Pâtissiers

Comptes consolidés au 31 décembre 2016

3.5. Intérêts minoritaires

Les intérêts minoritaires correspondent à la quote-part dans le résultat net et dans l'actif net d'une filiale, attribuable aux intérêts qui ne sont détenus par la mère, ni directement, ni indirectement par l'intermédiaire des filiales.

Concernant les entités non capitalistiques consolidées selon la méthode de l'intégration globale, le pourcentage d'intérêt est déterminé en fonction des risques que l'organisation syndicale supporte et des avantages attachés à l'entité contrôlée dont elle bénéficie.

En l'absence de clauses statutaires ou contractuelles particulières, le pourcentage d'intérêt retenu est égal à zéro.

En l'occurrence, l'actif net de l'association CTMP a été enregistré à hauteur de 100 % en intérêts minoritaires.

3.6. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont constituées en conformité avec le règlement sur les passifs (CRC N° 2000-06). Ce règlement définit un passif comme un élément du patrimoine ayant une valeur économique négative pour l'entité, c'est-à-dire une obligation (légale, réglementaire, ou contractuelle) de l'entité à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Une provision pour litige à hauteur de 10 K€ a été constituée par prudence.

3.7. Cotisations

Les cotisations figurant en comptes correspondent aux cotisations encaissées en 2016, y compris celles encaissées jusqu'au 22 Février 2017 concernant l'exercice 2016.

Elles comprennent pour 52 K€ les sommes appelées à titre de cotisations faisant l'objet d'un reversement auprès de la MAPA pour couverture des adhérents en protection juridique.

3.8. Charges et produits exceptionnels

Les charges et produits exceptionnels sont ceux dont la réalisation n'est pas liée à l'exploitation courante. Ils intègrent notamment les résultats sur cessions d'actifs immobilisés et les provisions (et reprises) pour dépréciation.

3.9. Constitution d'un fonds dédié

Suite aux décisions prises en 2014 pour entreprendre un rapprochement des différentes professions (Pâtissiers, Glaciers, Chocolatiers) et notamment la refonte d'une CCN unique, il a été constitué sur les fonds reçus au titre du paritarisme un fonds dédié à cette action pour 40 K€.

Une reprise de 9K € utilisée conformément à son objet, a été constatée sur l'exercice 2016. Le solde au 31/12/2016 est de 31 K€.

Confédération Nationale des Artisans Pâtissiers

Comptes consolidés au 31 décembre 2016

4. Informations relatives au périmètre de consolidation

4.1. Liste des entreprises consolidées

Sont consolidées par intégration globale les sociétés commerciales, financières, et diverses que le groupe contrôle directement ou indirectement de manière exclusive.

Dénomination	Siège social	Méthode de consolidation	% de contrôle 12.2016	% d'intérêt 12.2016	% d'intérêt 12.2015
Confédération Nationale des Artisans Pâtissiers (CNPF)	31 rue Marius AUFAN 92300 LEVALLOIS PERRET	IG	100%	100%	100%
Centre technique (CTMP)	28 rue Louis Rouquier 92300 LEVALLOIS PERRET	IG	100%	0%	0%
Les Editions des pâtissiers de France (EPF ^o)	31 rue Marius AUFAN 92300 LEVALLOIS PERRET	IG	100%	100%	100%
SAPCGF	31 rue Marius AUFAN 92300 LEVALLOIS PERRET	IG	100%	100%	100%

IG : intégration globale

IP : intégration proportionnelle

MEE : Mise en Equivalence

4.2. Variations de périmètre et changements de méthode

Les comptes consolidés du Groupe, établis au 31 décembre 2016, regroupent les comptes des sociétés dont la liste est donnée ci-dessus.

Le périmètre retenu se résume de la façon suivante :

Nombre de sociétés	31/12/2016	31/12/2015
Société mère et sociétés consolidées par intégration globale	4	4
Sociétés consolidées par intégration proportionnelle	0	0
Société consolidées par mise en équivalence	0	0
Total	4	4

Confédération Nationale des Artisans Pâtissiers

Comptes consolidés au 31 décembre 2016

5. Explications des postes de bilan et du compte de résultat

5.1. Immobilisations

Les postes d'immobilisations sont détaillés ci-après.

5.1.1. Immobilisations incorporelles

Valeurs brutes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Ecarts d'acquisition						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets et droits similaires	65	1				65
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances, acomptes sur immo. incorporelles						
Immobilisations Incorporelles brutes	65	1				65

Amortissements et provisions	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Ecarts d'acquisition						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets et droits similaires	48	9				57
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances, acomptes sur immo. incorporelles						
Amortissements et provisions	48	9				57

Valeurs nettes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Ecarts d'acquisition						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets et droits similaires	16	-8				8
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances, acomptes sur immo. incorporelles						
Valeurs nettes	16	-8				8

Confédération Nationale des Artisans Pâtissiers

Comptes consolidés au 31 décembre 2016

5.1.2. Immobilisations corporelles

Valeurs brutes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Terrains						
Constructions	1 672					1 672
Installations techniques, matériel, outillage						
Autres immobilisations corporelles	130	2				132
Immobilisations en cours			3			3
Avances et acomptes						
Valeurs brutes	1 802	5				1 807

Amortissements et provisions	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Terrains						
Constructions	209		4			214
Installations techniques, matériel, outillage						
Autres immobilisations corporelles	119	6				125
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
Amortissements et provisions	328	10				339

Valeurs nettes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Terrains						
Constructions	1 462		4			1 458
Installations techniques, matériel, outillage						
Autres immobilisations corporelles	11		4			7
Immobilisations en cours			3			3
Avances et acomptes						
Valeurs nettes	1 473	3	8			1 468

Confédération Nationale des Artisans Pâtisseries

Comptes consolidés au 31 décembre 2016

5.1.3. Immobilisations financières

Valeurs brutes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Titres de participations						
Actifs nets en cours de cession						
Participations par mises en équivalence						
Autres titres immobilisés		2				2
Prêts						
Autres immobilisations financières		9				9
Créances rattachées à des participations						
Valeurs brutes		12				12

Provisions	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Titres de participations						
Actifs nets en cours de cession						
Participations par mises en équivalence						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
Créances rattachées à des participations						
Provisions						

Valeurs nettes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Titres de participations						
Actifs nets en cours de cession						
Participations par mises en équivalence						
Autres titres immobilisés		2				2
Prêts						
Autres immobilisations financières		9				9
Créances rattachées à des participations						
Valeurs nettes		12				12

Confédération Nationale des Artisans Pâtissiers

Comptes consolidés au 31 décembre 2016

5.2. Principales composantes du stock

Valeurs brutes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Matières premières, approvisionnements	58	0				58
En-cours de production de biens	16		16			
En-cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis		33				33
Marchandises	9	2	0			11
Valeurs brutes	83	35	16			102

Provisions	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Matières premières, approvisionnements						
En-cours de production de biens						
En-cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Provisions						

Valeurs nettes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Matières premières, approvisionnements	58	0				58
En-cours de production de biens	16	-16				
En-cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis		33				33
Marchandises	9	2	0			11
Valeurs nettes	82	20	0			102

Confédération Nationale des Artisans Pâtissiers

Comptes consolidés au 31 décembre 2016

5.3. Créances par échéances

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	2	2		
Prêts				
Autres immobilisations financières	9	9		
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	177	177		
Clients douteux	14	14		
Actif d'impôt différé	7	7		
Autres créances	62	62		
Capital souscrit et appelé, non versé				
Total	TOTAL GENERAL	271	271	

Confédération Nationale des Artisans Pâtissiers

Comptes consolidés au 31 décembre 2016

5.4. Dettes par échéances

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Concours bancaires courants				
Emprunts en crédit bail				
Emprunts et dettes financières divers	10	10		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	9	9		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	210	210		
Dettes fiscales et sociales	176	176		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	409	409		
Total	814	814		
	TOTAL GENERAL			

5.5. Autres achats et charges externes

En milliers d'euros	31/12/2016	31/12/2015
Achats études et prestations de services	69	34
Cotisations	71	93
Assises		
Fournitures et petits équipements	20	31
Sous-traitance générale	71	46
Locations	15	17
Entretiens et réparations	17	14
Primes d'assurance	3	3
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	286	275
Publicité, publications, relations publiques	74	45
Transports de biens et transports collectifs	1	1
Déplacements, missions et réceptions	77	84
Frais postaux et frais de télécommunications	19	19
Services bancaires et assimilés	8	7
Autres		
Total	731	670

Confédération Nationale des Artisans Pâtissiers

Comptes consolidés au 31 décembre 2016

5.6. Preuve d'impôt

Les déficits fiscaux non activés compte tenu de leur non-probabilité de recouvrement s'élèvent à 37K€ au 31 décembre 2016.

5.6.1. Rapprochement Impôt théorique / Impôt réel

PREUVE DE L'IMPOT	TOTAL
Résultat consolidé après impôt	69
Résultat des sociétés mises en équivalence	
Résultat net consolidé après impôt des sociétés intégrées	69
Impôt réel	64
Impôt différé changement de taux au résultat (CRC-99-02)	
Résultat reconstitué avant impôt des sociétés intégrées	133
IMPOT THEORIQUE GROUPE	44
ECART ENTRE IMPOT THEORIQUE GROUPE ET IMPOT REEL	20
JUSTIFICATION DE L'ECART	
Ecart sur base imposées à taux différenciés	-6
Justification de l'écart lié au calcul de l'impôt	-6
Ecart permanents	-1
Dividendes reçus non imposés ou imposés partiellement	1
Activité non fiscalisée	27
Justification de l'écart lié aux bases fiscales	26
JUSTIFICATION GLOBALE DE L'ECART ENTRE IMPOT THEORIQUE ET IMPOT REEL	20

Confédération Nationale des Artisans Pâtisiers

Comptes consolidés au 31 décembre 2016

5.7. Détail du tableau de flux de trésorerie consolidés

5.7.1. Détail de la rubrique « variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité »

En milliers d'euros	31/12/2016	31/12/2015
Variation de stock	20	20
Variation des créances clients	12	-184
Variation des autres créances	-5	-23
Variations des dettes fournisseurs	-9	109
Variation des autres dettes	-19	120
Variations des acomptes reçus	-5	2
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	-6	44

5.8. Engagements hors bilan

5.8.1. Engagements de départ à la retraite

Les engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés représentent la somme de 29 868 €.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans en tenant compte des éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de la société (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité selon la table réglementaire TV88/90 et salaire brut annuel)
- données spécifiques à la société (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale avec au taux d'augmentation des salaires de 1%, taux de rotation prévisionnel du personnel de 1 % et taux de charges sociales),
- taux d'actualisation retenu à 2 %.

5.9. Évènements post-clôture

Néant